

DELIBERATION

2024/08

Affectation des Résultats 2023

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice: 17, Présents: 7, Représentés: 3, Votants: 10

Etaient présents: M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés: Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés: M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

DECIDE d'affecter au Budget Primitif 2024 le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

-	Résultat de fonctionnement cumulé de N-1 :	+ 257 980.10 €
-	Résultat d'investissement cumulé de N-1 :	+ 148 905,61 €
Re	estes à réaliser en investissement :	
-	Dépenses	30 543,00 €
-	Recettes	0,00€
-	Solde	- 30 543,00 €
-	Affectation au compte 001 solde d'exécution Investissement	+ 148 905,61€
	reporté	
		. 057 000 40 6
-	Affectation au compte 002 report de l'excédent de	+ 257 980.10 €
	fonctionnement	

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme, Le Président,

Secrétaire de séance

Olivier CAMBRAYE

Acte rendu exécutoire après dépôt En Sous-Préfecture le Et publication le Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 002-200051118-20240412-08_2024-DE

Bernadette HEDIART